



Gestion de la sécurité des frontières

Dans le monde de plus en plus globalisé qui est le nôtre, il n'a jamais été aussi facile pour les personnes et les marchandises de franchir les frontières. Il en va de même pour les malfaiteurs. Des jeunes hommes et des jeunes femmes se rendent dans les zones de conflit pour y rejoindre des groupes terroristes, tandis que des délinquants pédosexuels vont exploiter des victimes dans d'autres pays que le leur. Les trafiquants tirent parti de ces mouvements transfrontaliers croissants pour dissimuler leurs chargements de marchandises illicites et de migrants prêts à tout.

La sécurité effective des frontières est un aspect essentiel de la lutte contre la criminalité transnationale. INTERPOL propose un éventail d'outils et de services pouvant aider ses pays membres à renforcer leurs procédures de sécurité aux frontières et à coordonner leur action avec celle de leurs voisins.

L'Initiative INTERPOL de gestion intégrée des frontières

L'Initiative INTERPOL de gestion intégrée des frontières (IBMTF) est le point central de contact et de coordination pour toutes les activités internationales de l'Organisation liées à la sécurité des frontières. Elle apporte un appui aux agents de première ligne chargés de sécuriser les frontières en leur permettant d'accéder aux outils et services d'INTERPOL, en assurant des actions de renforcement des capacités et de formation, et en coordonnant les activités opérationnelles. Pour ce faire, elle s'appuie sur l'expertise des différents services d'INTERPOL, ainsi que sur celle de ses partenaires internationaux.

À propos d'INTERPOL

Relier les polices pour un monde plus sûr

INTERPOL est l'organisation internationale de police la plus importante au monde, avec 190 pays membres. Notre rôle est de permettre aux polices du monde entier de travailler ensemble pour rendre le monde plus sûr. Notre infrastructure de pointe, qui apporte un appui technique et opérationnel, aide à relever les défis – de plus en plus nombreux – de la lutte contre la criminalité au 21^{ème} siècle.

Ce n'est que grâce à la coopération internationale que les polices peuvent espérer lutter efficacement contre les criminels d'aujourd'hui. Nous œuvrons pour que les policiers du monde entier puissent échanger et consulter de manière instantanée les données nécessaires à la réussite de leurs enquêtes au moyen de systèmes de communication sécurisés. Nous facilitons la coopération policière même lorsqu'il n'existe aucune relation diplomatique entre les pays concernés, conformément à l'objectif de neutralité politique que s'est fixé INTERPOL.

La formation ciblée, le soutien spécialisé aux enquêtes et les réseaux mondiaux offerts par INTERPOL aident les policiers de terrain à coordonner leur action visant à rendre le monde plus sûr.



INTERPOL

Secrétariat général
Initiative de gestion intégrée des frontières
200 quai Charles de Gaulle
69006 Lyon
France
Tél. : +33 4 72 44 70 00
Fax : +33 4 72 44 71 63
eMail: ibmtf@interpol.int



WWW.INTERPOL.INT



TWITTER:
[@INTERPOL_HQ](https://twitter.com/INTERPOL_HQ)



YOUTUBE:
[INTERPOLHQ](https://www.youtube.com/INTERPOLHQ)



INTERPOL

DIRECTION DE L'APPUI OPÉRATIONNEL

PROGRAMME INTERPOL DE GESTION DES FRONTIÈRES



*Lutter contre le terrorisme
et la criminalité organisée
transnationale par une gestion
efficace des frontières*





Systemes et outils techniques

Les professionnels de l'application de la loi des 190 Bureaux centraux nationaux d'INTERPOL sont reliés entre eux ainsi qu'aux bases de données de l'Organisation via I-24/7, le système mondial de communication policière sécurisée d'INTERPOL.

Des solutions techniques permettent d'ouvrir aux agents de première ligne dans les aéroports, les ports maritimes et les postes-frontières terrestres l'accès aux bases de données d'INTERPOL. L'interopérabilité avec les systèmes nationaux de protection des frontières est un gage d'efficacité et de facilité d'utilisation. Lorsqu'ils ont accès aux bases de données de l'Organisation, les agents chargés des contrôles aux frontières peuvent effectuer des vérifications sur des personnes, des marchandises, des véhicules ou des bateaux dans les millions d'enregistrements transmis par les pays membres du monde entier.

Les bases de données opérationnelles pour les contrôles de premier niveau :

Documents de voyage volés et perdus, comprenant notamment les documents déclarés volés vierges ou invalidés

Notices – le système INTERPOL d'alertes internationales et de demandes de coopération répondant à un code couleur

Données nominatives - données à caractère personnel et antécédents criminels d'individus faisant l'objet d'une demande de coopération

Documents de voyage associés aux notices

Véhicules automobiles volés et pièces détachées identifiables

Bateaux et moteurs volés

iARMS - armes à feu illicites

Les bases de données de police scientifique pour les contrôles de deuxième niveau :

Edison - spécimens de documents de voyage authentiques afin d'aider à mieux détecter les faux

Dial-Doc - alertes nationales relatives aux types de contrefaçons de documents de voyage récemment mis au jour

Empreintes digitales

Profils d'ADN

IBIN - données balistiques



Activités opérationnelles

En coopération avec des partenaires internationaux, INTERPOL coordonne et appuie des opérations de sécurisation des frontières avec pour objectif de mettre hors d'état de nuire les malfaiteurs qui cherchent à franchir des frontières en utilisant de faux documents afin de dissimuler leur véritable identité. Pour ce faire, l'Organisation ouvre l'accès à ses bases de données aux aéroports, aux ports maritimes et aux postes-frontières terrestres – à titre permanent ou temporaire –, et fait bénéficier les pays membres de son expertise en matière de police scientifique, de formation spécialisée et de techniques d'enquête.

Mesures générales de protection des frontières - Le programme STOP (pour Smuggling Training Operation Programme) cible le trafic de migrants, l'immigration illégale et les mouvements transfrontaliers de malfaiteurs. Il associe des opérations de contrôle dans les principaux – mais vulnérables – aéroports, ports maritimes et postes-frontières terrestres, et la formation des fonctionnaires locaux à l'utilisation des bases de données d'INTERPOL ainsi qu'aux techniques de contrôle.

Protection des frontières et criminalité spécialisée - De multiples opérations et exercices ciblés sont organisés pour lutter contre certaines formes de criminalité telles que :

- ▶ le terrorisme ;
- ▶ le trafic de stupéfiants, d'armes à feu, de marchandises illicites, de véhicules automobiles ou de bateaux volés ;
- ▶ le trafic de substances chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosives.

Protection des frontières et grandes manifestations - Les Cellules INTERPOL de soutien aux grandes manifestations (IMEST) sont déployées pour aider les pays membres à préparer, coordonner et mettre en place des dispositifs de sécurité en prévision d'événements très médiatisés tels que les compétitions sportives ou les sommets politiques. Le programme INTERPOL de gestion des frontières vient en appui à ces activités non seulement dans le pays hôte, mais également dans les pays voisins ou partenaires, aidant ainsi à renforcer les capacités de protection des frontières dans la région.

Renforcement durable des capacités

Les programmes de renforcement des capacités d'INTERPOL aident les pays membres à améliorer leurs procédures de sécurité aux frontières et les compétences de leurs agents. Les formations aux mesures élémentaires de sécurité ou axées sur des domaines de criminalité précis sont associées à des opérations sur le terrain conçues pour mettre en pratique les connaissances acquises. Des programmes de formation de formateurs sont également organisés afin d'aider au renforcement des capacités nationales en matière de conduite de futures opérations et de soutien.

Partenariats

Pour assurer la sécurité des frontières au niveau mondial, INTERPOL doit maintenir une étroite coordination avec un large éventail de parties prenantes de nombreux secteurs différents, œuvrant de concert pour améliorer les capacités en matière d'échange de données et l'expertise sur le terrain en matière de gestion des frontières. Nous travaillons avec des partenaires tels que l'Organisation mondiale des douanes (OMD), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Union européenne (UE), le ministère canadien des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) et Frontex (l'Agence européenne de gestion des frontières extérieures).

I-Checkit

Ce projet pilote permet à certains partenaires du secteur bancaire, des transports et du tourisme de transmettre des informations relatives aux passeports de leurs clients en vue de leur vérification dans la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus, afin de détecter une éventuelle activité criminelle. Le projet continuera de faire l'objet de tests et d'évaluations, l'objectif à terme étant qu'il devienne l'un des services opérationnels essentiels d'INTERPOL.

Lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale par une gestion efficace des frontières